

COMPTES ANNUELS 2023

ASSO AGENCE DE L URBANISME

129 rue servient
69326 LYON CEDEX 03
NAF : 7111Z
SIRET : 31502836500056
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Sommaire

Sommaire	1
Attestation sans observation	2
BILAN	
Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
COMPTE DE RÉSULTAT	
Compte de résultat	5
Compte de résultat (Suite)	6
ANNEXE	
Règles et méthodes comptables	7
Etat des immobilisations	11
Etat des amortissements	12
Etat des provisions et dépréciations	13
Etat des créances et dettes	14
Charges à payer et produits à recevoir	15
Tableau de suivi des fonds dédiés	16
Variation des fonds propres art.431-5	17
Effectif moyen	18
Honoraires des commissaires aux comptes	19
DÉTAIL DES COMPTES	
Bilan Actif détaillé	20
Bilan Passif détaillé	22
Compte de résultat détaillé	24

ATTESTATION

Mission de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes de **AGENCE DE L URBANISME** relatifs à la période du **01/01/2023** au **31/12/2023**, qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 3 503 204 €
- Déficit : 31 924 €

Nous avons effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'Ordre des experts comptables. A la date de nos travaux, qui ne constituent ni un audit, ni un examen limité, et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

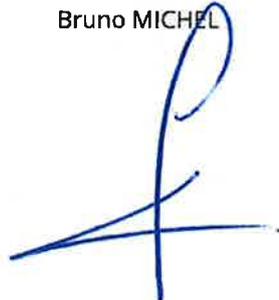
En outre, les comptes ont été établis en conformité avec les principes comptables spécifiques aux Associations et Fondations, définis par le règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé non commerçante, à but non lucratif, avec ou sans activité économique et homologué par l'arrêté du 26 décembre 2018 (Journal Officiel du 30 décembre 2018).

Fait à LYON

Le 01/03/2024

EUREX FIDUCIAIRE EUROPEENNE

Bruno MICHEL



Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			Au 31/12/2022
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	725 356	717 198	8 158	1 669
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				3 952
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 190 635	934 246	256 389	38 174
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	259		259	259
Prêts				
Autres immobilisations financières	64 480		64 480	67 027
TOTAL I	1 980 731	1 651 444	329 287	111 081
Comptes de liaison	II			
Actif circulant				
Stocks et encours	19 700		19 700	473 184
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	138 937		138 937	320 285
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	1 422 583		1 422 583	1 874 849
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 345 428		1 345 428	1 381 024
Charges constatées d'avance	247 270		247 270	210 287
TOTAL III	3 173 918		3 173 918	4 259 630
Frais d'émission des emprunts	IV			
Primes de remboursement des obligations	V			
Écarts de conversion actif	VI			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	5 154 648	1 651 444	3 503 204	4 370 711

Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2023	31/12/2022
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	827 210	772 724
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	-31 924	54 486
Situation nette	795 285	827 210
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL I	795 285	827 210
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	270 600	327 409
TOTAL III	270 600	327 409
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	1 316 737	1 421 100
TOTAL IV	1 316 737	1 421 100
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	233 998	271 507
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	847 737	907 725
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	847	468
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	38 000	615 293
TOTAL V	1 120 582	1 794 992
Écarts de conversion passif	VI	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	3 503 204	4 370 711

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation		
Cotisations	630 000	655 000
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	393 286	303 463
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	6 571 891	7 185 730
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	141 295	50 716
Utilisations des fonds dédiés	327 409	320 525
Autres produits	7	19
TOTAL I	8 063 888	8 515 454
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	1 137 686	1 294 819
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	823 203	880 038
Salaires et traitements	4 156 425	4 189 313
Charges sociales	1 678 521	1 730 467
Dotations aux amortissements et dépréciations	58 839	50 328
Dotations aux provisions		9 388
Reports en fonds dédiés	270 600	305 660
Autres charges	95	885
TOTAL II	8 125 369	8 460 899
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-61 481	54 555
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	29 871	4 585
TOTAL III	29 871	4 585
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	29 871	4 585
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-31 610	59 140

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	314	4 654
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI	314	4 654
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-314	-4 654
Participation des salariés aux résultats	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	8 093 759	8 520 039
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	8 125 683	8 465 553
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-31 924	54 486

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Règles et méthodes comptables

L'association a pour mission de participer à l'harmonisation des politiques urbaines et ou périurbaines et à la mise en cohérence des projets de ses membres. Pour cela, elle enregistre et suit l'évolution des données sur leur territoire commun, élabore des programmes d'études, notamment prospectifs. Ces programmes doivent permettre l'émergence de stratégies et de projets en matière d'aménagement et d'urbanisme, d'habitat et logement, de développement économique et social, de transports et déplacements, de paysages et environnement, de loisirs et tourisme, de formation, de culture et communication.

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total du bilan avant répartition est de 3 503 204 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -31 924 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général, du règlement ANC 2018-06, modifié par le règlement ANC 2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

NEANT

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les dépenses d'investissement sont immobilisées lorsque leur coût d'acquisition unitaire est supérieur à 762 euros.

Dans le cadre de l'application des nouvelles règles concernant les actifs, la méthode retenue est la méthode prospective. Conformément à la réglementation comptable sur les actifs, l'entreprise a choisi de maintenir les durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les immobilisations sont amorties en linéaire selon leur durée d'utilisation :

- | | |
|--------------------------------------|-------------|
| • Logiciels | 1 et 5 ans, |
| • Agencement de bureau | 6 à 9 ans, |
| • Matériel de transport | 3 à 4 ans, |
| • Mobilier de bureau et informatique | 3 à 4 ans, |
| • Mobilier | 4 ans, |
| • Matériel téléphonique | 5 ans. |

Etudes en Cours

Préalable:

Seules les études faisant l'objet d'un financement spécifique rentrent dans le champ d'application de cette méthode.

Il est convenu avec les partenaires de l'Agence que les subventions annuelles, finançant le programme partenarial, couvrent le travail effectué par l'Agence du 1er janvier au 31 décembre de l'année.

Description de la méthode :

Au 31 décembre de l'année de clôture des comptes, est valorisé en euros, le travail d'études qui reste à conduire l'année suivante sur les études faisant l'objet de financement spécifique et commencées l'année de clôture.

Deux cas de figure :

1- Soit l'estimation du bilan financier de l'étude conduit à l'équilibre entre financement et coûts de l'étude. Dans ce cas, le coût enregistré par la comptabilité analytique au 31 décembre est reporté en travaux en cours.

2- Soit l'estimation financière de l'étude conduit à une perte.

Dans ce cas, le financement total est pondéré au prorata d'avancement de l'étude au 31 décembre, le montant obtenu est reporté en travaux en cours.

L'objectif est de répartir la perte sur les deux exercices.

En contrepartie :

Il est rappelé que si les factures sont établies en avance au regard des travaux réalisés, les montants sont portés au compte "produits constatés d'avance".

Le montant des études en cours s'élève à 19 700 euros au 31 décembre 2023 contre un montant de 473 184 euros au 31 décembre 2022, soit une diminution de 453 484 euros.

Provision pour litige

NEANT

Engagements de départ à la retraite

La convention collective Syntec prévoit lors d'un départ d'un salarié à la retraite, le paiement d'une indemnité fonction de son ancienneté dans l'entreprise. L'importance des sommes en jeu, les échéances de départ à la retraite de plus en plus proches ont conduit à l'anticipation de la prise en compte de ce coût à compter des comptes arrêtés au 31 décembre 1997.

L'actualisation de la provision représente pour cet exercice clos le 31 décembre 2023 un produit de 104 363 euros amenant la provision à un montant global de 1 316 737,06 euros.

Le calcul a été effectué en tenant compte des hypothèses suivantes:

- départ à la retraite à 65 ans
- un coefficient de turn over en fonction de l'âge de l'intéressé
- un coefficient de survie par salarié selon la table de mortalité INSEE;

Subventions et fonds dédiés

Le programme d'activité de l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise est composé de 12 000 à 13 000 jours de travail répartis comme suit:

- des missions et études identifiées avec les membres lors des échanges préparatoires et financés par un ou plusieurs d'entre eux ,
- Des missions pouvant être réalisées au profit de tous et considérés comme "le socle commun" des membres de l'Agence . Il s' agit notamment de la mise à disposition des bases de données, la constitution et l'accès aux ressources documentaires, les supports de communication et de pédagogie, les scènes d'échange ainsi que l'implication dans les réseaux et les démarches de recherche et de prospective.

-Des missions affectées par le Conseil d'administration

La structure économique du programme d'activités partenarial est ainsi pour 100 jours de travail :

- Etudes/missions affectées pour 74.5 jours
- Socle commun pour 19.5 jours
- Activités à l'initiative du Conseil d'administration pour 6 jours.

Chaque projet est identifié par son financement:

-Une subvention d'un ou plusieurs membres correspondant à la charge de travail identifié au coût jour de 750€ répartie entre les études et les activités à l'initiative du Conseil d'administration à hauteur de 620 € et le socle commun(partie variable) à hauteur de 90€.

-Les cotisations finançant le socle commun(partie fixe).

Sont comptabilisées en subvention d'exploitation (compte 74) :

- Les subventions annuelles au programme partenarial
- Les subventions annuelles des partenaires associés (4é collège).

Lorsque des subventions affectées à l'exercice suivant sont versées dans l'exercice, un produit constaté d'avance est comptabilisé.

Lorsque des coûts restant à engager pour les études inscrites au programme partenarial de l'exercice et dont le financement correspondant a été comptabilisé en produit, des fonds dédiés sont comptabilisés.

S'ajoutent au programme partenarial, les jours engagés dans le cadre des contrats spécifiques, comptabilisés en prestations de services (comptes706).

Sectorisation

Depuis le 1er janvier 2000, et conformément à l'instruction de la DGI, l'Agence d'Urbanisme a mis en place une sectorisation permettant de comptabiliser de façon distincte les études inscrites au programme d'études partenarial dites "non marchandes" et les études rentrant dans le champ d'application de la TVA.

La méthode mis en place est la suivante :

-identification claire des deux secteurs d'activité en terme de produits:

1-Le programme d'études partenarial financé par les cotisations et subventions des adhérents hors du champ concurrentiel sont hors du champ d'application de la TVA.

2-Les contrats des non adhérents et adhérents soumis à la TVA

Prise en compte des dépenses du secteur taxable :

1-Affectation des salaires productifs au cout réel à partir de la comptabilité analytique, par études,

2-Affectation totale des couts directs (ex: sous-traitance, reprographie...) par étude,

3-Affectation des frais généraux et des dotations aux amortissements, au prorata et ajustement en fin d'exercice sur les dépenses réelles,

4-Affectation des salaires non productifs en fonction de la répartition des heures productives entre secteur assujetti et secteur non assujetti.

Le montant des produits financiers du compte sur livret est en forte augmentation en 2023 (+6.8%) en raison d'un taux de rendement exceptionnel lié à l'inflation.

Conformément aux consignes de la DGFI, les produits financiers et les charges financières sont des produits et charges affectés aux deux secteurs au prorata des recettes de chaque secteur.

Sur cet exercice, cette nature d'activité a généré un bénéfice de 11 170.46 euros.

Contributions volontaires en nature

Sont visés par contribution en nature, les frais de personnel, les prestations de services et les mise à disposition de biens.

L'évaluation a pour but de fournir au lecteur des comptes une image précise du modèle économique de l'association.

Dans ces conditions, l'Agence ne bénéficie pas de contributions volontaires en nature dans le cadre de son programme de travail.

Rémunérations versées à certains dirigeants

En application de l'article article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006, le montant total des rémunérations pour l'exercice clos le 31/12/2023 versées aux trois plus hauts cadres dirigeants, bénévoles et salariés de l'association, s'élève à 268 997 euros. Ces rémunérations comprennent les caractéristiques suivantes :

	Rémunérations	Avantages en nature
Montant total	268 997 €	

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	730 359		12 076
TOTAL	730 359		12 076
Terrains			
Constructions :			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations :			
- Techniques, matériel et outillage			
- Générales, agencements et aménagements divers	259 928		
Matériel :			
- De transport	26 444		
- De bureau et informatique, mobilier	831 163		271 467
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
TOTAL	1 117 535		271 467
Participations évaluées par mise en équivalence			
- Participations			
Autres :			
- Titres immobilisés	259		
Prêts et autres immobilisations financières	67 027		
TOTAL	67 286		
TOTAL GÉNÉRAL	1 915 179		283 543

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			17 078	725 356
TOTAL			17 078	725 356
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agencs et aménagt. const.				
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage				
- Gales, agencs et aménagt. divers			259 928	
- De transport			26 444	
Matériel :				
- De bureau et informatique, mobilier		198 367	904 263	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou don. destinés à être cédés				
TOTAL		198 367	1 190 635	
Participations évaluées par mise en équivalence				
- Participations				
Autres :				
- Titres immobilisés			259	
Prêts et autres immobilisations financières			2 547	64 480
TOTAL		2 547	64 739	
TOTAL GÉNÉRAL		217 992	1 980 731	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice				
Immobilisations amortissables	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et développement				
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	724 737	5 587	13 126	717 198
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	724 737	5 587	13 126	717 198
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et aménagements divers	240 450	19 167		259 617
Matériel de transport	26 444			26 444
Matériel de bureau et informatique, mobilier	812 467	34 084	198 366	648 185
Emballages récupérables et divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 079 361	53 251	198 366	934 246
TOTAL GÉNÉRAL	1 804 098	58 838	211 492	1 651 444

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
Immobilisations amortissables	Dotations			Reprises			Mvt net des amort. à la fin de l'ex.
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et dvp.							
Fonds commercial							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agencets et aménag. des constructions							
Inst. techniques, mat. et outillage industriels							
Inst. gales, agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bur. et informat., mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acqui. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Commentaires : néant

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglémentées - Reconstitution des gisements Provisions pour : - Investissements - Hausse des prix Amortissements dérogatoires Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Risques et charges - Litiges - Garanties données aux clients - Pertes sur marché à terme - Amendes et pénalités - Pertes de change Provisions pour : - Pensions et obligations - Impôts - Renouvellement des immobilisations - Gros entretien et grandes révisions - Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	1 421 100		104 363	1 316 737
TOTAL II	1 421 100		104 363	1 316 737

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations - Incorporelles - Corporelles Immobilisations : - Biens reçus par legs ou donations - Titres mis en équivalence - Titres de participation - Financières Sur stocks et en cours Sur comptes clients Sur créances reçues par legs ou donations Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL III				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	1 421 100	-	104 363	1 316 737
- D'exploitation Dont dotations et reprises : - Financières - Exceptionnelles			104 363	

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	64 480		64 480
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	138 937	138 937	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	400	400	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	29 182	29 182	
Taxe sur la valeur ajoutée	10 230	10 230	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	1 331 104	1 331 104	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	51 667	51 667	
Charges constatées d'avance	247 270	247 270	
TOTAL	1 873 270	1 808 790	64 480

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	233 998	233 998		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	320 341	320 341		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	464 132	464 132		
Impôts sur les bénéfices	18 319	18 319		
Taxe sur la valeur ajoutée	26 748	26 748		
Autres impôts, taxes et assimilés	18 198	18 198		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	847	847		
Produits constatés d'avance	38 000	38 000		
TOTAL	1 120 582	1 120 582		

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 466	30 353
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	518 393	562 516
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	553 859	592 869

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	1 330 951	1 792 462
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	29 871	4 585
TOTAL	1 360 822	1 797 047

Tableau de suivi des fonds dédiés

Tableau de suivi des fonds dédiés sur subventions de fonctionnement affectées					
Nature du projet et caractéristiques	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice (compte 194)	Utilisation au cours de l'exercice (compte 7894)	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées (compte 6894)	Fonds restant à engager en fin d'exercice (compte 194)
		A	B	C	D = A - B + C
AXENNE ASSISTANCE I	45 000	20 250	20 250		
MOSAIQUE SOLAGRO I	36 750	1 500	1 500		
PROGRAMME 2022 REF	305 660	305 660	305 660		
PROGRAMME 2023 REF	270 600			270 600	270 600

Variation des fonds propres art.431-5

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves	772 724		827 210		827 210
- dont réserves des activités sociales et médico sociales					
Report à nouveau					
- dont report à nouveau des activités sociales et médico sociales					
Excédent ou déficit de l'exercice	54 486	54 486		31 924	-31 924
- dont excédent ou déficit des activités sociales et médico sociales					
Situation nette	827 210	54 486	827 210	31 924	795 285
Dotations consommables					
Subventions d'investissement			800	800	
Provisions réglementées					
TOTAL	827 210	54 486	828 010	32 724	795 285

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	81	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	8	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	89	

Honoraires des commissaires aux comptes

Type d'honoraires	Montant
Contrôle légal des comptes	11 000
Conseils et prestations de services	
TOTAL	11 000

Bilan Actif détaillé

Bilan Actif	Solde		Variation	
	Au	Au	Montant	%
	31/12/2023	31/12/2022		
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	8 158.27	1 669.43	6 488.84	388.80
205000 ACHAT LOGICIELS INFORMATIQUES	496 228.29	497 278.75	-1 050.46	-0.21
205100 MARQUE DEPOSEE	225.00	225.00		
205200 BASES DE DONNEES	228 903.07	228 903.07		
280500 AMORTISSEMENT ACHAT LOGICIEL	-488 295.04	-495 834.34	7 539.30	1.52
280520 AMORTISSEMENT LOGIC SPOT THEMA	-228 903.05	-228 903.05		
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles		3 951.90	-3 951.90	-100.00
237000 AVANCE SUR IMMO INCORPORELLES		3 951.90	-3 951.90	-100.00
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	256 389.09	38 173.84	218 215.25	571.63
218100 AMENAGEMENT BUREAUX	259 927.82	259 927.82		
218200 MATERIEL DE TRANSPORT	26 444.00	26 444.00		
218300 MATERIEL PHOTO VIDEO	65 560.71	65 560.71		
218330 MATERIEL INFORMATIQUE /ETUDES	627 027.37	556 672.56	70 354.81	12.64
218340 MATERIEL DESSIN	39 837.61	39 837.61		
218350 MATERIEL TELEPHONIE	52 329.48	49 583.89	2 745.59	5.54
218400 MOBILIER BUREAU	119 508.20	119 508.20		
281810 AMORTISSEMENT AMENAGEMENT BUREAU	-259 616.95	-240 449.80	-19 167.15	-7.97
281820 AMORTISSEMENT MATERIEL TRANSPORT	-26 444.00	-26 444.00		
281830 AMORTISSEMENT MAT PHOTO AUDIO	-65 560.67	-65 560.67		
281833 AMORTISSEMENT MATERIEL INFORMATIQUE	-373 430.63	-548 234.03	174 803.40	31.88
281834 AMORTISSEMENT MATERIEL DESSIN	-39 839.25	-39 839.25		
281835 AMORTISSEMENT MATERIEL TELEPHONIE	-49 846.40	-47 790.65	-2 055.75	-4.30
281840 AMORTISSEMENT MOBILIER BUREAUX	-119 508.20	-111 042.55	-8 465.65	-7.62
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	259.16	259.16		
271000 TITRES IMMOBILISES	259.16	259.16		
Prêts				
Autres immobilisations financières	64 480.00	67 026.60	-2 546.60	-3.80
275000 DEPOT GARANTIE	64 480.00	67 026.60	-2 546.60	-3.80
TOTAL I	329 286.52	111 080.93	218 205.59	196.44
Comptes de liaison II				

Bilan Actif	Solde		Variation	
	Au	Au	Montant	%
	31/12/2023	31/12/2022		
Actif circulant				
Stocks et en-cours	19 700.00	473 184.00	-453 484.00	-95.84
341000 ETUDES EN COURS AU 31/12	19 700.00	473 184.00	-453 484.00	-95.84
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	138 936.96	320 285.18	-181 348.22	-56.62
411000 CLIENTS	138 936.96	320 285.18	-181 348.22	-56.62
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	1 422 583.07	1 874 849.48	-452 266.41	-24.12
425000 ACOMPTE AU PERSONNEL	400.00	240.00	160.00	66.67
444000 TAXE SUR LES SALAIRES	29 182.00	924.00	28 258.00	+1 000.00
445510 TVA A PAYER		15 307.00	-15 307.00	-100.00
445620 TVA DEDUCT S/IMMO	1 881.37	87.98	1 793.39	+1 000.00
445660 TVA DEDUCTIBLE	8 172.00		8 172.00	-
445860 TVA S/FACT NON PARV	176.70	128.50	48.20	37.21
448600 CHARGES FISCALES A PAYER	7 500.00		7 500.00	-
448700 SUBVENTION ETAT A RECEVOIR		33 564.00	-33 564.00	-100.00
448710 SUBVENTION COURLY A RECEVOIR	507 750.00	859 750.00	-352 000.00	-40.94
448720 SUBV DEPARTEMENT A RECEVOIR	15 000.00		15 000.00	-
448750 SEPAL PRODUITS A RECEVOIR	610 660.00	522 000.00	88 660.00	16.98
448760 SUB. ADEME A RECEVOIR	21 375.00	45 000.00	-23 625.00	-52.50
448770 SUB AUTRES SYNDICATS MIX	14 587.00		14 587.00	-
448800 SUBV AUTRES MEMBRES A REC	154 232.00	321 750.00	-167 518.00	-52.06
467310 AURG	26 830.00	40 900.00	-14 070.00	-34.40
467320 EPURES	13 800.00	12 400.00	1 400.00	11.29
467330 AGENCE D'URBANISME CLERMONT-FERRAND	3 690.00	12 400.00	-8 710.00	-70.24
468700 PRODUIT A RECEVOIR	7 347.00	10 398.00	-3 051.00	-29.34
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 345 427.78	1 381 024.34	-35 596.56	-2.58
512000 512000	338 978.46	499 884.50	-160 906.04	-32.19
513400 LIVRET A SOCIETE GENERALE	76 500.00	76 500.00		
513500 COMPTE SUR LIVRET SG	900 000.00	800 000.00	100 000.00	12.50
518800 INTERETS A RECEVOIR	29 870.50	4 585.02	25 285.48	551.49
530000 CAISSE	78.82	54.82	24.00	43.64
Charges constatées d'avance	247 269.83	210 287.48	36 982.35	17.59
486000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	196 633.62	170 735.59	25 898.03	15.17
486130 LOCATION MATERIEL CONST. D'AVANCE	6 724.63	8 092.71	-1 368.08	-16.90
486150 ENTRETIEN MATERIEL CONST D'AVANCE	31 141.16	19 335.53	11 805.63	61.05
486180 DOCUMENTATION CONST. D'AVANCE	8 270.42	6 121.54	2 148.88	35.09
486280 COTISATIONS CONST. D'AVANCE	4 500.00	4 500.00		
486300 ASSURANCE CONST.D' AVANCE		1 502.11	-1 502.11	-100.00
TOTAL III	3 173 917.64	4 259 630.48	-1 085 712.84	-25.49
Frais d'émission d'emprunts à étaler IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Écarts de conversion actif VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	3 503 204.16	4 370 711.41	-867 507.25	-19.85

Bilan Passif détaillé

Bilan Passif	Solde		Variation	
	Au	Au	Montant	%
	31/12/2023	31/12/2022		
Fonds propres				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Écarts de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité	827 209.72	772 723.55	54 486.17	7.05
106800 106800	827 209.72	772 723.55	54 486.17	7.05
Autres réserves				
Report à nouveau				
Excédent ou déficit de l'exercice	-31 924.44	54 486.17	-86 410.61	-158.59
Situation nette	795 285.28	827 209.72	-31 924.44	-3.86
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
131000 SUBVENTION D'EQUIPEMENT	799.81	799.81		
139000 SUBVENTION INVESTISSEMENT	-799.81	-799.81		
Provisions réglementées				
TOTAL I	795 285.28	827 209.72	-31 924.44	-3.86
Comptes de liaison II				
Fonds reportés et dédiés				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés	270 600.00	327 409.20	-56 809.20	-17.35
195000 FONDS DEDIES	270 600.00	327 409.20	-56 809.20	-17.35
TOTAL III	270 600.00	327 409.20	-56 809.20	-17.35
Provisions				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	1 316 737.06	1 421 100.06	-104 363.00	-7.34
153000 PROVISIONS INDEMN RETRAITE	1 316 737.06	1 421 100.06	-104 363.00	-7.34
TOTAL IV	1 316 737.06	1 421 100.06	-104 363.00	-7.34
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	233 998.06	271 506.79	-37 508.73	-13.82
401000 FOURNISSEURS	198 532.29	241 153.54	-42 621.25	-17.67
408100 FOURNISSEUR FACTURE NON PARVENUE	31 025.77	28 193.25	2 832.52	10.05
408140 HONORAIRES FACTURE NON PARVENUE	4 440.00	2 160.00	2 280.00	105.56
Dettes des legs ou donations				

Bilan Passif	Solde		Variation	
	Au	Au	Montant	%
	31/12/2023	31/12/2022		
Dettes fiscales et sociales	847 737.24	907 724.94	-59 987.70	-6.61
428200 PROVISION CONGES PAYES AU 31/12	306 354.00	279 792.00	26 562.00	9.49
428210 PROVISION ARTT	3 574.00	25 983.00	-22 409.00	-86.24
428300 PROVISION PRECARITE A PAYER 31/12	5 810.00	29 906.00	-24 096.00	-80.57
428600 AUTRES CHARGES A PAYER	4 603.00	17 549.20	-12 946.20	-73.77
431000 URSSAF	163 454.00	160 607.00	2 847.00	1.77
437400 RETRAITES MALAKOFF A PAYER	16 488.30	14 791.55	1 696.75	11.47
437500 IRCANTEC A PAYER	19 594.52	19 156.00	438.52	2.29
437600 DEXIA A PAYER	65 494.72	64 099.28	1 395.44	2.18
438200 CHARGES S/CONGES PAYES AU 31/12	174 622.00	159 482.00	15 140.00	9.49
438210 CHARGES SOCIALES / ARTT	2 038.00	14 811.00	-12 773.00	-86.24
438300 CHARGES SUR PRECARITE A PAYER	3 312.00	17 046.00	-13 734.00	-80.57
438600 ORG.SOC. CH. A PAYER	14 541.00	14 308.00	233.00	1.63
438650 COMITE ENTREPRISE	3 539.00	3 639.00	-100.00	-2.75
438860 CHARGES S/AVANTAGES EN NATURE	1 048.00	309.00	739.00	239.16
442100 PRELEVEMENT A LA SOURCE	18 197.70	19 401.00	-1 203.30	-6.20
444200 TAXE CONST. A PAYER	18 319.00	18 380.00	-61.00	-0.33
445510 TVA A PAYER	10 902.00		10 902.00	-
445660 TVA DEDUCTIBLE		7 745.00	-7 745.00	-100.00
445710 T V A COLLECTEE	15 846.00	40 719.91	-24 873.91	-61.09
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	846.52	467.80	378.72	80.98
467200 INDEMNITES JOURNALIERES DE SS	846.52	467.80	378.72	80.98
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	38 000.00	615 292.90	-577 292.90	-93.82
487000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	38 000.00	615 292.90	-577 292.90	-93.82
TOTAL V	1 120 581.82	1 794 992.43	-674 410.61	-37.57
Écarts de conversion passif VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	3 503 204.16	4 370 711.41	-867 507.25	-19.85

Compte de résultat détaillé

Compte de résultat	Solde		Variation	
	31/12/2023	31/12/2022	Montant	%
Produits d'exploitation				
Cotisations	630 000.00	655 000.00	-25 000.00	-3.82
756100 COTISATIONS SANS CONTREPARTIE	630 000.00	655 000.00	-25 000.00	-3.82
Ventes de biens				
- dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de services	393 286.34	303 463.40	89 822.94	29.60
706014 SPECIF. GRAND LYON SOUMIS	267 478.93	242 720.40	24 758.53	10.20
706024 AUTRES CONTRATS SPECIF.EX	7 500.00		7 500.00	-
706040 SPECIFIQUE ETAT SOUMIS	492 920.74		492 920.74	-
706044 AUTRES CONTRATS SPECIF. SOUMIS	78 479.00	7 959.00	70 520.00	886.04
708004 VENTES DIVERSES SOUMISES TVA	391.67		391.67	-
713410 ETUDES EN COURS AU 31/12	-453 484.00	52 784.00	-506 268.00	-959.13
- dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	6 571 890.73	7 185 730.00	-613 839.27	-8.54
740200 SUBVENTION GRAND LYON ESPECES	4 194 436.13	4 237 809.00	-43 372.87	-1.02
740210 SUBVENTION GRAND LYON NATURE	3 430.00	2 850.00	580.00	20.35
740220 SUBVENTION METROPOLE LYON AFFECTEE	32 912.60	101 574.00	-68 661.40	-67.60
740300 SUBVENTION ETAT	170 034.00	167 820.00	2 214.00	1.32
740301 AUTRES SUBVENTIONS ETAT	192 188.00	159 050.00	33 138.00	20.83
740400 SUBVENTION VILLE DE LYON	210 000.00	210 000.00		
740500 SUBVENTION DEPARTEMENT CG	15 000.00	37 500.00	-22 500.00	-60.00
740550 SUBVENTION POLE METROPOLITAIN		100 100.00	-100 100.00	-100.00
740620 SUBVENTION AUTRES SYNDICATS MIXTES	104 058.00	55 975.00	48 083.00	85.90
740630 SUBVENTION SEPAL	520 660.00	522 000.00	-1 340.00	-0.26
740640 SUBV° COMMUNAUTE DE COMMUNES	161 607.00	192 810.00	-31 203.00	-16.18
740660 SUBVENTION EPORA	63 000.00	88 500.00	-25 500.00	-28.81
740680 SUBVENTION SYMALIM	7 500.00	30 000.00	-22 500.00	-75.00
740690 SUBVENTION BOURGOIN-JALLIEU	11 250.00	22 500.00	-11 250.00	-50.00
740700 SUBVENTION ADEME	21 375.00	45 000.00	-23 625.00	-52.50
740710 SUBVENTION CAPI	80 000.00	46 500.00	33 500.00	72.04
740720 SUBVENTION CAPV	57 500.00	60 000.00	-2 500.00	-4.17
740740 BOURG EN BRESSE	29 250.00	52 500.00	-23 250.00	-44.29
740750 SUBVENTION SYTRAL	237 000.00	237 000.00		
740760 SUBVØ SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS	31 500.00	33 750.00	-2 250.00	-6.67
740780 VILLE DE VIENNE	52 500.00	52 500.00		
740800 SUBV° MAIRIE DE VILLEURBANNE	64 650.00	64 650.00		
740820 VILLE DE ROMANS SUR ISERE	17 250.00	43 500.00	-26 250.00	-60.34
740830 VILLE DE CHASSE SUR RHONE	42 750.00	43 500.00	-750.00	-1.72
740840 VILLE DE BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS	18 000.00	245 142.00	-227 142.00	-92.66
740850 SUBVENTION MAIRIE TARARE	17 250.00	33 750.00	-16 500.00	-48.89
740860 VILLE DE SAINT PRIEST	26 250.00	18 750.00	7 500.00	40.00
740880 VILLE DE CHAPONNAY		9 750.00	-9 750.00	-100.00
740900 SUBVENTION REGION		26 250.00	-26 250.00	-100.00
740975 SUBVENTION ARS	38 250.00	45 000.00	-6 750.00	-15.00
740980 SUBV° GRAND LYON HABITAT	33 750.00	51 000.00	-17 250.00	-33.82
740990 SUBVENTION VENISSIEUX	11 000.00	11 000.00		
740999 SUBV 4 COLLEGE	107 540.00	137 700.00	-30 160.00	-21.90
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				

Compte de résultat	Solde		Variation	
	31/12/2023	31/12/2022	Montant	%
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	141 294.58	50 716.19	90 578.39	178.60
781510 REPRISE PROV INDEMN RETRAITE	104 363.00		104 363.00	-
791000 TRANSFERT DE CHARGES	36 931.58	50 716.19	-13 784.61	-27.18
Utilisations des fonds dédiés	327 409.20	320 525.00	6 884.20	2.15
789500 REPRISE SUR FONDS DEDIES	327 409.20	320 525.00	6 884.20	2.15
Autres produits	7.33	19.33	-12.00	-63.16
758000 PRODUITS DIVERS DE GESTION	7.33	19.33	-12.00	-63.16
TOTAL I	8 063 888.18	8 515 453.92	-451 565.74	-5.30
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	1 137 685.55	1 294 819.43	-157 133.88	-12.14
604400 TRAVAUX VIDEO		600.00	-600.00	-100.00
604700 IMPRIM EXT RAPPORT, COLLOQUE	4 110.85	2 489.77	1 621.08	65.10
604910 FOURNITURES DE DONNEES	26 300.00	33 052.97	-6 752.97	-20.43
604950 HONORAIRES ETUDES	123 388.06	292 993.05	-169 604.99	-57.89
606100 EDF	19 141.59	12 085.30	7 056.29	58.39
606200 CARBURANT	1 329.18	1 581.98	-252.80	-15.99
606300 ACHAT PETITE FOURN MATER OUTILS	1 066.22	944.83	121.39	12.80
606400 ACHAT FOURN PHOTOCOPIES	6 879.07	6 306.39	572.68	9.09
606520 ACHAT FOURNIT INFORMATIQUE	67 649.14	56 583.34	11 065.80	19.56
606720 ACHAT FOURNITURES DE BUREAU	2 246.66	1 594.78	651.88	40.88
613000 LOYER TOUR PART DIEU	219 559.31	261 599.76	-42 040.45	-16.07
613300 MAINTENANCE COPIEUR N/B	288.61	312.26	-23.65	-7.37
613720 LOCATION PHOTOCOPIEUR	27 141.24	27 141.24		
613800 LOCATION PETIT MATERIEL _ DIVERS	6 392.38	2 621.94	3 770.44	143.78
613950 MAINTENANCE COPIEUR COULEUR	18 612.08	20 875.80	-2 263.72	-10.84
615200 REPARATION INSTALLATION NETTOY.	164 804.22	156 006.05	8 798.17	5.64
615500 NETTOYAGE DES LOCAUX	24 854.19	37 127.66	-12 273.47	-33.06
615600 CONTRAT MAINTENANCE	53 200.67	47 790.95	5 409.72	11.32
615610 SUBV NAT INFORMAT GD LYON	20 554.00	19 196.00	1 358.00	7.07
615700 ENTRETIEN VEHICULES	2 015.38	3 768.52	-1 753.14	-46.54
616200 ASSURANCE TOUT RISQUE INFORMATIQUE	5 695.40	5 225.51	469.89	8.97
616300 ASSURANCE VEHICULE	2 974.85	2 889.37	85.48	2.98
616400 ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE	4 441.13	4 253.23	187.90	4.42
616500 ASSURANCE MULTIRISQUES	2 347.05	2 308.11	38.94	1.69
616700 ASSURANCE EXCEPTIONNELLE	8.46	32.85	-24.39	-75.76
618100 ABONNEMENT DOCUMENTATION	15 498.91	15 235.40	263.51	1.73
618200 DOCUMENTATION LIBRAIRIE	2 785.73	3 625.81	-840.08	-23.17
618500 FRAIS DE COLLOQUE SEMINAIRE	5 470.00	2 973.00	2 497.00	83.99
621400 AUTRES MISE A DISPOSITION	20 048.04	17 840.00	2 208.04	12.38
622400 HONORAIRES DIVERS	53 383.50	31 301.00	22 082.50	70.55
622500 HONORAIRES DROIT _ MANAGEMENT	14 700.00	16 193.00	-1 493.00	-9.22
622600 HONORAIRE COMMISSAIRE AUX COMPTES	11 000.00	10 600.00	400.00	3.77
622700 HONORAIRES EXPERT COMPTABLE	1 800.00	1 800.00		
623100 DONS	181.82	77.27	104.55	136.36
623110 CADEAUX		1 500.00	-1 500.00	-100.00
623200 ANNONCES	830.00	1 580.00	-750.00	-47.47
624100 TRANSPORT DIVERS	91.54	179.37	-87.83	-48.60
624800 TRANSPORT PAR COURSIER	475.00		475.00	-

Compte de résultat	Solde		Variation	
	31/12/2023	31/12/2022	Montant	%
625110 DEPLACEMENT MISSION PERSONNEL	16 251.96	13 926.01	2 325.95	16.70
625130 DEPLACEMENTS DES OCCASIONNELS	8 480.81	1 497.01	6 983.80	466.53
625200 VOYAGE A L'ETRANGER	40 501.11	51 868.67	-11 367.56	-21.92
625400 RECEPTION	24 987.38	15 980.07	9 007.31	56.36
625410 INVITATIONS RESTO	1 627.71	1 376.17	251.54	18.31
625600 FRAIS MISSION : HOTEL	8 476.68	8 738.29	-261.61	-2.99
625610 FRAIS MISSION : RESTO	5 268.87	5 812.80	-543.93	-9.36
626100 FRAIS AFFRANCHISSEMENT	5 323.46	5 535.39	-211.93	-3.83
626200 TELEPHONE	16 791.40	8 577.44	8 213.96	95.77
626300 INTERNET	14 535.93	14 647.73	-111.80	-0.76
627500 FRAIS BANCAIRES	994.37	954.40	39.97	4.18
628100 COTISATION FNAU	57 221.00	55 174.00	2 047.00	3.71
628200 COTISATION	5 960.59	8 444.94	-2 484.35	-29.41
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	823 203.13	880 038.24	-56 835.11	-6.46
631100 TAXE SAL PERM	375 050.71	387 520.00	-12 469.29	-3.22
631110 TAXE SAL VAC	17 004.04	28 581.00	-11 576.96	-40.51
631200 TAXE D'APPRENTISSAGE		122.00	-122.00	-100.00
631300 URSSAF TRANSP PERM	75 592.79	70 800.07	4 792.72	6.77
631310 URSSAF TRANSP VAC	5 826.70	6 803.55	-976.85	-14.36
631400 TAXE FORMATION PERM	37 797.00	37 265.90	531.10	1.42
631410 TAXE FORMATION VAC	5 783.00	6 990.66	-1 207.66	-17.28
631500 TAXE CONST. PERM	17 008.45	16 768.86	239.59	1.43
631510 TAXE CONST. VAC	1 311.07	1 610.49	-299.42	-18.57
631600 TAXES DIVERSES	14 099.00	9 937.00	4 162.00	41.88
635000 TVA S/ACHAT NON RECUPERABLE	170 887.96	209 980.33	-39 092.37	-18.62
635100 AUTRES TAXES	43 115.50	40 223.92	2 891.58	7.19
635130 TAXE HABITATION	61 534.00	63 012.00	-1 478.00	-2.35
635800 TVA NON RECUP S/F NON PARVENUE	-1 807.09	422.46	-2 229.55	-528.20
Salaires et traitements				
641100 APPOINTEMENTS PERMANENTS	4 156 425.18	4 189 313.45	-32 888.27	-0.79
641110 APPOINTEMENTS VACATAIRES	3 702 347.38	3 726 094.06	-23 746.68	-0.64
641120 PRIMES PERMANENTS	291 341.82	357 854.98	-66 513.16	-18.59
641130 PRIMES VACATAIRES	6 990.00	28 188.00	-21 198.00	-75.20
641130 PRIMES VACATAIRES	2 000.00	4 322.00	-2 322.00	-53.73
641200 CONGES PAYES	26 562.00	-7 647.00	34 209.00	-447.35
641210 ARTT	-22 409.00	8 193.00	-30 602.00	-373.51
641220 INDEMNITE STAGIAIRE	5 755.40	8 805.00	-3 049.60	-34.64
641230 INDEMNITE LICENCIEMENT	59 496.33	13 743.00	45 753.33	332.92
641300 INDEMNITE PRECARITE	-24 096.00	17 083.00	-41 179.00	-241.05
641400 INDEMNITE DEPART	31 131.25	32 194.41	-1 063.16	-3.30
641450 INDEMNITE DE RETRAITE	76 720.00		76 720.00	.
641700 AVANTAGE EN NATURE VOITURE	586.00	483.00	103.00	21.33
Charges sociales				
645100 URSSAF PERMANENTS	1 678 521.08	1 730 466.84	-51 945.76	-3.00
645110 URSSAF VACATAIRES	907 528.11	896 957.55	10 570.56	1.18
645110 URSSAF VACATAIRES	62 354.66	72 644.43	-10 289.77	-14.16
645200 ASSEDIC PERMANENT	157 325.80	156 515.88	809.92	0.52
645210 ASSEDIC VACATAIRE	12 148.63	15 028.94	-2 880.31	-19.16
645400 RETRAITES MALAKOFF CDI	91 436.30	75 812.74	15 623.56	20.61
645410 RETRAITES MALAKOFF CDD	17 802.39	19 636.33	-1 833.94	-9.34
645500 IRCANTEC CDI	135 798.55	151 092.20	-15 293.65	-10.12
645600 DEXIA CDI	147 808.85	146 834.09	974.76	0.66
645610 DEXIA CDD	7 957.73	9 337.89	-1 380.16	-14.78
645700 FORMATION PERSONNEL	44 991.68	53 350.50	-8 358.82	-15.67
645800 CHARGES SUR CONGES PAYES	15 140.00	-4 358.00	19 498.00	-447.41
645810 CHARGES SUR ARTT	-12 773.00	4 671.00	-17 444.00	-373.45
645830 CHARGES SUR PRECARITE	-13 734.00	9 737.00	-23 471.00	-241.05

Compte de résultat	Solde		Variation	
	31/12/2023	31/12/2022	Montant	%
645840 CH.SOCIALES /INDEMN. DEPART	-8 071.00	8 071.00	-16 142.00	-200.00
645860 CHARGES SUR AVANTAGES EN NATURE	739.00	11.00	728.00	+1 000.00
647100 COMITE ENTREPRISE S/CDI	56 981.05	59 654.61	-2 673.56	-4.48
647110 COMITE ENTREPRISE S/CDD	3 350.50	4 115.48	-764.98	-18.57
647200 MEDECINE DU TRAVAIL	9 021.00	9 303.50	-282.50	-3.04
647300 RESTAURANT PARTICIPATION AGENCE	42 714.83	42 050.70	664.13	1.58
Dotations aux amortissements et dépréciations	58 838.87	50 328.00	8 510.87	16.91
681100 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	53 251.40	48 784.79	4 466.61	9.15
681110 DOT AMORT INCORPORELS	5 587.47	1 543.21	4 044.26	262.09
Dotations aux provisions		9 388.00	-9 388.00	-100.00
681510 DOTATIONS PROV INDEM RETRAITE		9 388.00	-9 388.00	-100.00
Reports en fonds dédiés	270 600.00	305 660.00	-35 060.00	-11.47
689500 ENGAGEMENTS A REALISER	270 600.00	305 660.00	-35 060.00	-11.47
Autres charges	95.31	885.11	-789.80	-89.27
651100 REDEVANCES/CONCESSIONS,...	90.00	90.00		
658000 CHARGES DIVERSES DE GESTION	5.31	795.11	-789.80	-99.37
TOTAL II	8 125 369.12	8 460 899.07	-335 529.95	-3.97
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-61 480.94	54 554.85	-116 035.79	-212.70
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	29 870.50	4 585.02	25 285.48	551.49
767500 INTERETS BANCAIRES PERCUS	29 870.50	4 585.02	25 285.48	551.49
TOTAL III	29 870.50	4 585.02	25 285.48	551.48
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL IV				
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	29 870.50	4 585.02	25 285.48	551.48
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-31 610.44	59 139.87	-90 750.31	-153.45
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL V				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	314.00	4 653.70	-4 339.70	-93.25
674000 CHARGES SUR EXERCICE ANTERIEUR	314.00	4 653.70	-4 339.70	-93.25
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				

Compte de résultat	Solde		Variation	
	31/12/2023	31/12/2022	Montant	%
TOTAL VI	314.00	4 653.70	-4 339.70	-93.25
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-314.00	-4 653.70	4 339.70	-93.25
Participation des salariés VII Impôts sur les bénéfices VIII				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	8 093 758.68	8 520 038.94	-426 280.26	-5.00
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	8 125 683.12	8 465 552.77	-339 869.65	-4.01
EXCÉDENT OU DÉFICIT (Total des produits - Total des charges)	-31 924.44	54 486.17	-86 410.61	-158.59

**AGENCE D'URBANISME
DE L'AIRE METROPOLITAINE LYONNAISE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Clotilde DEMEURE
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Canne MONTJOUVENT
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Alice POUSSIN
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

**SOCIÉTÉ
D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT
AUX COMPTES**

INSCRITE
AU TABLEAU DE L'ORDRE
DES EXPERTS-COMPTABLES
DE LA REGION DE LYON

INSCRITE
À LA COMPAGNIE
REGIONALE
DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES DE LYON

**AGENCE D'URBANISME DE L'AIRE
METROPOLITAINE LYONNAISE**

129 Rue Servient
69326 LYON CEDEX 03

Clotilde DEMEURE
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Carine MONTJOUVENT
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Alice POUSSIN
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

SOCIÉTÉ
D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT
AUX COMPTES

INSCRITE
AU TABLEAU DE L'ORDRE
DES EXPERTS-COMPTABLES
DE LA RÉGION DE LYON

INSCRITE
À LA COMPAGNIE
RÉGIONALE
DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES DE LYON

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES
ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Aux Membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association AGENCE D'URBANISME DE L'AIRE METROPOLITAINE LYONNAISE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatifs à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 30 mai 2024

**Le Commissaire aux Comptes
SARL OHAYON**



Carine MONTJOUENT

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES
ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

A N N E X E

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2023

Bilan

Compte de résultat

Annexe

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			Au 31/12/2022
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	725 356	717 198	8 158	1 669
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				3 952
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 190 635	934 246	256 389	38 174
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	259		259	259
Prêts				
Autres immobilisations financières	64 480		64 480	67 027
TOTAL I	1 980 731	1 651 444	329 287	111 081
Comptes de liaison II				
Actif circulant				
Stocks et encours	19 700		19 700	473 184
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	138 937		138 937	320 285
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	1 422 583		1 422 583	1 874 849
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 345 428		1 345 428	1 381 024
Charges constatées d'avance	247 270		247 270	210 287
TOTAL III	3 173 918		3 173 918	4 259 630
Frais d'émission des emprunts IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Écarts de conversion actif VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	5 154 648	1 651 444	3 503 204	4 370 711

Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2023	31/12/2022
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	827 210	772 724
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	-31 924	54 486
Situation nette	795 285	827 210
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
TOTAL I	795 285	827 210
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	270 600	327 409
TOTAL III	270 600	327 409
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	1 316 737	1 421 100
TOTAL IV	1 316 737	1 421 100
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	233 998	271 507
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	847 737	907 725
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	847	468
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	38 000	615 293
TOTAL V	1 120 582	1 794 992
Écarts de conversion passif	VI	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	3 503 204	4 370 711

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation		
Cotisations	630 000	655 000
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	393 286	303 463
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	6 571 891	7 185 730
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	141 295	50 716
Utilisations des fonds dédiés	327 409	320 525
Autres produits	7	19
TOTAL I	8 063 888	8 515 454
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	1 137 686	1 294 819
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	823 203	880 038
Salaires et traitements	4 156 425	4 189 313
Charges sociales	1 678 521	1 730 467
Dotations aux amortissements et dépréciations	58 839	50 328
Dotations aux provisions		9 388
Reports en fonds dédiés	270 600	305 660
Autres charges	95	885
TOTAL II	8 125 369	8 460 899
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-61 481	54 555
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	29 871	4 585
TOTAL III	29 871	4 585
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	29 871	4 585
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-31 610	59 140

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	314	4 654
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI	314	4 654
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-314	-4 654
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	8 093 759	8 520 039
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	8 125 683	8 465 553
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-31 924	54 486

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Règles et méthodes comptables

L'association a pour mission de participer à l'harmonisation des politiques urbaines et ou périurbaines et à la mise en cohérence des projets de ses membres. Pour cela, elle enregistre et suit l'évolution des données sur leur territoire commun, élabore des programmes d'études, notamment prospectifs. Ces programmes doivent permettre l'émergence de stratégies et de projets en matière d'aménagement et d'urbanisme, d'habitat et logement, de développement économique et social, de transports et déplacements, de paysages et environnement, de loisirs et tourisme, de formation, de culture et communication.

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total du bilan avant répartition est de 3 503 204 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -31 924 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général, du règlement ANC 2018-06, modifié par le règlement ANC 2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture

NEANT

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les dépenses d'investissement sont immobilisées lorsque leur coût d'acquisition unitaire est supérieur à 762 euros.

Dans le cadre de l'application des nouvelles règles concernant les actifs, la méthode retenue est la méthode prospective. Conformément à la réglementation comptable sur les actifs, l'entreprise a choisi de maintenir les durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les immobilisations sont amorties en linéaire selon leur durée d'utilisation :

- | | |
|--------------------------------------|-------------|
| • Logiciels | 1 et 5 ans, |
| • Agencement de bureau | 6 à 9 ans, |
| • Matériel de transport | 3 à 4 ans, |
| • Mobilier de bureau et informatique | 3 à 4 ans, |
| • Mobilier | 4 ans, |
| • Matériel téléphonique | 5 ans. |

Etudes en Cours

Préalable:

Seules les études faisant l'objet d'un financement spécifique rentrent dans le champ d'application de cette méthode.

Il est convenu avec les partenaires de l'Agence que les subventions annuelles, finançant le programme partenarial, couvrent le travail effectué par l'Agence du 1er janvier au 31 décembre de l'année.

Description de la méthode :

Au 31 décembre de l'année de clôture des comptes, est valorisé en euros, le travail d'études qui reste à conduire l'année suivante sur les études faisant l'objet de financement spécifique et commencées l'année de clôture.

Deux cas de figure :

1- Soit l'estimation du bilan financier de l'étude conduit à l'équilibre entre financement et coûts de l'étude. Dans ce cas, le coût enregistré par la comptabilité analytique au 31 décembre est reporté en travaux en cours.

2- Soit l'estimation financière de l'étude conduit à une perte.

Dans ce cas, le financement total est pondéré au prorata d'avancement de l'étude au 31 décembre, le montant obtenu est reporté en travaux en cours.

L'objectif est de répartir la perte sur les deux exercices.

En contrepartie :

Il est rappelé que si les factures sont établies en avance au regard des travaux réalisés, les montants sont portés au compte "produits constatés d'avance".

Le montant des études en cours s'élève à 19 700 euros au 31 décembre 2023 contre un montant de 473 184 euros au 31 décembre 2022, soit une diminution de 453 484 euros.

Provision pour litige

NEANT

Engagements de départ à la retraite

La convention collective Syntec prévoit lors d'un départ d'un salarié à la retraite, le paiement d'une indemnité fonction de son ancienneté dans l'entreprise. L'importance des sommes en jeu, les échéances de départ à la retraite de plus en plus proches ont conduit à l'anticipation de la prise en compte de ce coût à compter des comptes arrêtés au 31 décembre 1997.

L'actualisation de la provision représente pour cet exercice clos le 31 décembre 2023 un produit de 104 363 euros amenant la provision à un montant global de 1 316 737,06 euros.

Le calcul a été effectué en tenant compte des hypothèses suivantes:

- départ à la retraite à 65 ans
- un coefficient de turn over en fonction de l'âge de l'intéressé
- un coefficient de survie par salarié selon la table de mortalité INSEE;

Subventions et fonds dédiés

Le programme d'activité de l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise est composé de 12 000 à 13 000 jours de travail répartis comme suit:

- des missions et études identifiées avec les membres lors des échanges préparatoires et financés par un ou plusieurs d'entre eux,
- Des missions pouvant être réalisées au profit de tous et considérés comme "le socle commun" des membres de l'Agence. Il s'agit notamment de la mise à disposition des bases de données, la constitution et l'accès aux ressources documentaires, les supports de communication et de pédagogie, les scènes d'échange ainsi que l'implication dans les réseaux et les démarches de recherche et de prospective.

-Des missions affectées par le Conseil d'administration

La structure économique du programme d'activités partenarial est ainsi pour 100 jours de travail :

- Etudes/missions affectées pour 74.5 jours
- Socle commun pour 19.5 jours
- Activités à l'initiative du Conseil d'administration pour 6 jours.

Chaque projet est identifié par son financement:

-Une subvention d'un ou plusieurs membres correspondant à la charge de travail identifié au coût jour de 750€ répartie entre les études et les activités à l'initiative du Conseil d'administration à hauteur de 620 € et le socle commun(partie variable) à hauteur de 90€.

-Les cotisations finançant le socle commun(partie fixe).

Sont comptabilisées en subvention d'exploitation (compte 74) :

- Les subventions annuelles au programme partenarial
- Les subventions annuelles des partenaires associés (4^e collègue).

Lorsque des subventions affectées à l'exercice suivant sont versées dans l'exercice, un produit constaté d'avance est comptabilisé.

Lorsque des coûts restant à engager pour les études inscrites au programme partenarial de l'exercice et dont le financement correspondant a été comptabilisé en produit, des fonds dédiés sont comptabilisés.

S'ajoutent au programme partenarial, les jours engagés dans le cadre des contrats spécifiques, comptabilisés en prestations de services (comptes706).

Sectorisation

Depuis le 1er janvier 2000, et conformément à l'instruction de la DGI, l'Agence d'Urbanisme a mis en place une sectorisation permettant de comptabiliser de façon distincte les études inscrites au programme d'études partenarial dites "non marchandes" et les études rentrant dans le champ d'application de la TVA.

La méthode mis en place est la suivante :

-identification claire des deux secteurs d'activité en terme de produits:

1-Le programme d'études partenarial financé par les cotisations et subventions des adhérents hors du champ concurrentiel sont hors du champ d'application de la TVA.

2-Les contrats des non adhérents et adhérents soumis à la TVA

Prise en compte des dépenses du secteur taxable :

1-Affectation des salaires productifs au cout réel à partir de la comptabilité analytique, par études,

2-Affectation totale des couts directs (ex: sous-traitance, reprographie...) par étude,

3-Affectation des frais généraux et des dotations aux amortissements, au prorata et ajustement en fin d'exercice sur les dépenses réelles,

4-Affectation des salaires non productifs en fonction de la répartition des heures productives entre secteur assujetti et secteur non assujetti.

Sur cet exercice, cette nature d'activité a généré un bénéfice de 11 170.46 euros.

Contributions volontaires en nature

Sont visés par contribution en nature, les frais de personnel, les prestations de services et les mise à disposition de biens.

L'évaluation a pour but de fournir au lecteur des comptes une image précise du modèle économique de l'association.

Dans ces conditions, l'Agence ne bénéficie pas de contributions volontaires en nature dans le cadre de son programme de travail.

Rémunérations versées à certains dirigeants

En application de l'article article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006, le montant total des rémunérations pour l'exercice clos le 31/12/2023 versées aux trois plus hauts cadres dirigeants, bénévoles et salariés de l'association, s'élève à 268 997 euros. Ces rémunérations comprennent les caractéristiques suivantes :

	Rémunérations	Avantages en nature
Montant total	268 997 €	

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles	730 359		12 076
TOTAL	730 359		12 076
Terrains Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui - Générales, agencements et aménagements constructions Installations : - Techniques, matériel et outillage - Générales, agencements et aménagements divers Matériel : - De transport - De bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	259 928 26 444 831 163		271 467
TOTAL	1 117 535		271 467
Participations évaluées par mise en équivalence Autres : - Participations - Titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières	259 67 027		
TOTAL	67 286		
TOTAL GÉNÉRAL	1 915 179		283 543

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles			725 356	
TOTAL		17 078	725 356	
Terrains Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui - Gales, agencts et aménagt. const. Installations : - Techniques, matériel et outillage - Gales, agencts et aménagt. divers Matériel : - De transport - De bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes Biens reçus par legs ou don. destinés à être cédés		198 367	259 928 26 444 904 263	
TOTAL		198 367	1 190 635	
Participations évaluées par mise en équivalence Autres : - Participations - Titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières		2 547	259 64 480	
TOTAL		2 547	64 739	
TOTAL GÉNÉRAL		217 992	1 980 731	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice				
Immobilisations amortissables	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et développement				
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	724 737	5 587	13 126	717 198
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	724 737	5 587	13 126	717 198
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et aménagements divers	240 450	19 167		259 617
Matériel de transport	26 444			26 444
Matériel de bureau et informatique, mobilier	812 467	34 084	198 366	648 185
Emballages récupérables et divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 079 361	53 251	198 366	934 246
TOTAL GÉNÉRAL	1 804 098	58 838	211 492	1 651 444

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
Immobilisations amortissables	Dotations			Reprises			Mvt net des amort. à la fin de l'ex.
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et dvp.							
Fonds commercial							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agencés et aménag. des constructions							
Inst. techniques, mat. et outillage industriels							
Inst. gales, agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bur. et informat., mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acqui. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Commentaires : néant

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglémentées - Reconstitution des gisements Provisions pour : - Investissements - Hausse des prix Amortissements dérogatoires Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Risques et charges - Litiges - Garanties données aux clients - Pertes sur marché à terme - Amendes et pénalités - Pertes de change Provisions pour : - Pensions et obligations - Impôts - Renouvellement des immobilisations - Gros entretien et grandes révisions - Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	1 421 100		104 363	1 316 737
TOTAL II	1 421 100		104 363	1 316 737

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations - Incorporelles - Corporelles Immobilisations : - Biens reçus par legs ou donations - Titres mis en équivalence - Titres de participation - Financières Sur stocks et en cours Sur comptes clients Sur créances reçues par legs ou donations Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL III				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	1 421 100		104 363	1 316 737
- D'exploitation Dont dotations et reprises : - Financières - Exceptionnelles			104 363	

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	64 480		64 480
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	138 937	138 937	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	400	400	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	29 182	29 182	
Taxe sur la valeur ajoutée	10 230	10 230	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	1 331 104	1 331 104	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	51 667	51 667	
Charges constatées d'avance	247 270	247 270	
TOTAL	1 873 270	1 808 790	64 480

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	233 998	233 998		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	320 341	320 341		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	464 132	464 132		
Impôts sur les bénéfices	18 319	18 319		
Taxe sur la valeur ajoutée	26 748	26 748		
Autres impôts, taxes et assimilés	18 198	18 198		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	847	847		
Produits constatés d'avance	38 000	38 000		
TOTAL	1 120 582	1 120 582		

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 466	30 353
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	518 393	562 516
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	553 859	592 869

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	1 330 951	1 792 462
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	29 871	4 585
TOTAL	1 360 822	1 797 047

Tableau de suivi des fonds dédiés

Tableau de suivi des fonds dédiés sur subventions de fonctionnement affectées						
Nature du projet et caractéristiques	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice (compte 194)	Utilisation au cours de l'exercice (compte 7894)	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées (compte 6894)	Fonds restant à engager en fin d'exercice (compte 194)	
		A	B	C	D = A - B + C	
AXENNE ASSISTANCE F	CAET VIENNE 45 000	20 250	20 250			
MOSAIQUE SOLAGRO	HESPUL 36 750	1 500	1 500			
PROGRAMME 2022	REPORT 305 660	305 660	305 660			
PROGRAMME 2023	REPORT 270 600			270 600		270 600

Variation des fonds propres art.431-5

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves	772 724		827 210		827 210
- dont réserves des activités sociales et médico sociales					
Report à nouveau					
- dont report à nouveau des activités sociales et médico sociales	54 486	54 486		31 924	-31 924
Excédent ou déficit de l'exercice					
- dont excédent ou déficit des activités sociales et médico sociales					
Situation nette	827 210	54 486	827 210	31 924	795 285
Dotations consommables					
Subventions d'investissement			800	800	
Provisions réglementées					
TOTAL	827 210	54 486	828 010	32 724	795 285

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	81	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	8	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	89	

Honoraires des commissaires aux comptes

Type d'honoraires	Montant
Contrôle légal des comptes	11 000
Conseils et prestations de services	
TOTAL	11 000

**AGENCE D'URBANISME DE
L'AIRE METROPOLITAINE LYONNAISE**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Clotilde DEMEURE
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Carne MONTJOUVENT
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Alice POUSSIN
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

**SOCIETE
D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT
AUX COMPTES**

INSCRITE
AU TABLEAU DE L'ORDRE
DES EXPERTS-COMPTABLES
DE LA REGION DE LYON

INSCRITE
A LA COMPAGNIE
REGIONALE
DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES DE LYON

**AGENCE D'URBANISME DE
L'AIRE METROPOLITAINE LYONNAISE**

129 Rue Servient
69326 LYON CEDEX 03

Clotilde DEMEURE
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Carine MONTJOUVET
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Alice POUSSIN
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Aux membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

SOCIÉTÉ
D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT
AUX COMPTES

INSCRITE
AU TABLEAU DE L'ORDRE
DES EXPERTS COMPTABLES
DE LA RÉGION DE LYON

INSCRITE
À LA COMPAGNIE
RÉGIONALE
DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES DE LYON

Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

Figurent en produits d'exploitation de l'exercice 2023, des subventions attribuées par des personnes morales, associations ou collectivités, ayant des administrateurs communs avec votre association.

Ces subventions, ainsi que les administrateurs concernés, sont récapitulées dans le tableau ci-après :

Association / Collectivité	Administrateurs	Montant
Métropole de Lyon	Madame Béatrice Vessiller Monsieur Fabien Bagnon Madame Hélène Dromain Monsieur Renaud Payre Madame Christiane Charnay Madame Sandrine Chadier Madame Claire Brossaud Monsieur Jérémy Camus Monsieur Jean-Charles Kohlhaas	4 444 436
Ville de Lyon	Monsieur Raphaël Michaud	215 000
Département du Rhône	Monsieur Frédéric Pronchery	40 000
SEPAL	Madame Claire Brossaud Monsieur Jérémy Camus Madame Béatrice Vessiller Monsieur Nicolas Varigny Monsieur Raphaël Ibanez	610 660
SYTRAL	Monsieur Jean-Charles Kohlhaas Madame Béatrice Vessiller Monsieur Fabien Bagnon Madame Hélène Dromain Monsieur Daniel Malosse	262 000
EPORA	Madame Florence Hilaire	88 000
Communauté d'Agglo. Porte de l'Isère	Monsieur Patrick Margier	85 000
Vienne Condrieu Agglomération	Madame Michèle Cedrin Monsieur Christophe Bouvier	62 500
Ville de Tarare	Monsieur Alain Servan	22 250
Ville de Vienne	Madame Michèle Cedrin	57 500
Communauté de Comm. Vallons du Lyonnais	Monsieur Daniel Malosse	5 000
Syndicat Mixte du Scot Nord-Isère	Monsieur Patrick Margier	11 331
Syndicat de l'Ouest Lyonnais	Monsieur Daniel Malosse	8 860
Grand Lyon Habitat	Monsieur Raphaël Michaud Monsieur Renaud Payre	38 750
Lyon Métropole Habitat	Madame Béatrice Vessiller Monsieur Renaud Payre	5 000

Communauté de Comm. du Pays de l'Ozon	Monsieur Nicolas Varigny	42 500
Communauté de Comm. Est Lyonnais	Monsieur Raphaël Ibanez	5 000
Symalim	Madame Béatrice Vessiller Madame Claire Brossaud Madame Caroline Terrier	12 500
SMT AML	Monsieur Christophe Bouvier Madame Béatrice Vessiller Monsieur Fabien Bagnon Monsieur Jean-Charles Kohlhaas Monsieur Patrick Margier Madame Caroline Terrier	36 500
Ville de Villeurbanne	Madame Agnès Thouvenot	69 650
Ville de Chaponnay	Monsieur Nicolas Varigny	5 000
Ville de Belleville-en-Beaujolais	Monsieur Frédéric Pronchery	23 000
Ville de Chasse sur Rhône	Monsieur Christophe Bouvier	47 750
Communauté de communes Saône Beaujolais	Monsieur Frédéric Pronchery	24 500
Communauté de communes Miribel Plateau	Madame Caroline Terrier	51 500
Syndicat mixte Plaine Mont d'Or	Monsieur Jérémy Camus	14 750

Lyon, le 30 mai 2024

**Le Commissaire aux Comptes
 SARL OHAYON**



Carine MONTJOUENT